

La déclaration du Canada faisait allusion aux importantes ressources consacrées aux différents programmes couverts par ce point et demandait à l'administrateur du PNUD de continuer à veiller à ce que leur utilisation donne des résultats. En particulier, il a été question de l'Année internationale de l'enfant (AIE), des problèmes financiers imputables à la non-convertibilité des devises et du nouveau système d'information de gestion mis en place par le PNUD avec l'aide du Canada.

Le 11 novembre 1977, M. John Small, délégué du Canada à la Deuxième Commission, déclarait ce qui suit:

Le présent débat permet de faire le point sur les aspects financiers et politiques des activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement. Nous avons assisté fort heureusement cette année à une consolidation, à ces égards, de la plupart des programmes et des fonds étudiés dans le cadre du présent point de l'ordre du jour. Les résultats des récentes conférences pour les annonces de contributions au PNUD et au FISE indiquent qu'on disposera en 1978 de ressources considérables, même si elles ne sont pas tout à fait suffisantes.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

En 1977, le PNUD a été soumis à une importante période d'appréciation, d'évaluation et de raffermissement. La crise financière de 1975, qui a influencé le débat l'an dernier, a été jugulée et des mesures correctives sont actuellement prises afin d'éliminer bon nombre de ses causes sous-jacentes. L'administrateur du Programme a demandé l'établissement de nouvelles lignes directrices en ce qui concerne les activités et le rôle futurs du PNUD; la résolution adoptée au vingt-quatrième Conseil d'administration représente d'ailleurs un pas dans cette direction. En outre, les principes directeurs du programme, le consensus de 1970 et la décision de 1975 touchant les dimensions nouvelles de la coopération technique ont été réaffirmés. Le Conseil d'administration du PNUD a de nouveau montré qu'il était capable d'adopter des politiques et des méthodes adaptées aux circonstances sans cesse en évolution sans miner les principes directeurs du Programme. La deuxième année du présent cycle de la programmation par pays entreprise par le PNUD s'ouvre donc dans un climat de confiance.

La Conférence de 1978 pour les annonces de contributions au PNUD a montré qu'un nombre considérable de pays donateurs souscrivent toujours à un accroissement de 14 p. cent au titre de l'actuel cycle de la programmation par pays, conformément à l'objectif établi. L'adhésion à ces lignes directrices permettra d'éliminer nombre de difficultés découlant des promesses de contributions valables pour une année seulement. Le Canada a respecté son engagement en versant 39 millions de dollars canadiens, ce qui représente une augmentation de 14.7 p. cent par rapport à notre contribution de 1977. Les ressources du PNUD, évaluées à plus de 569 millions de dollars américains pour 1978, répondront sensiblement aux besoins mondiaux en matière d'assistance technique. Ces ressources financières sont un gage manifeste et concret de la confiance que portent les gouvernements, y compris le mien, à M. Bradford Morse, administrateur du PNUD.